

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011
Réception par le Prefet : 11/07/2011
Publication : 15/07/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-7-11-2

Séance du vendredi 8 juillet 2011

FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES : SOUTIEN A 4 PROJETS PROGRAMME F712

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-10-1 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

1. Accorde l'aide financière du Département à hauteur de :
 - 2 700 € à la Maison Européenne de l'Architecture Rhin Supérieur, pour l'organisation des *Journées de l'Architecture* 2011 ;
 - 2 500 € en faveur de la Communauté de Communes du Pays de Brisach, pour l'organisation de *L'Île aux Enfants* 2011 ;
 - 1 000 € au Regionalverband Südlicher Oberrhein e.V du Verkehrsclub Deutschland (VCD), pour l'édition de son Guide touristique et de loisirs 2011 ;
 - 3 000 € en faveur de l'association Lucelle Sonore, pour l'organisation du Festival de musique franco-suisse du même nom.
2. Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2011.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté